

Présenter son projet secourisme
au Comité d'éducation à la
santé, à la citoyenneté et à
l'environnement
CESCE

Dossier EDUSCOL : CESCE



SOMMAIRE



Missions

Présidence et composition

Partenaires

Le CESCE, une instance dans un réseau territorial

Au niveau du bassin, en interdegrés ou interétablissements

Au niveau du département

Au niveau de l'académie

Textes de référence

Enseignement et formation ▾

Scolarité de l'élève et diplômes ▾

Vie des écoles et des établissements ▾

[Accueil](#) > [Vie des écoles et des établissements](#) > [Fonctionnement](#) > [Vie des établissements](#) > [Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement \(CESCE\)](#)

Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE)

Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté, à la santé, et à l'environnement et au développement durable, intégré au projet d'établissement. Il organise également le partenariat selon les sujets éducatifs à traiter.



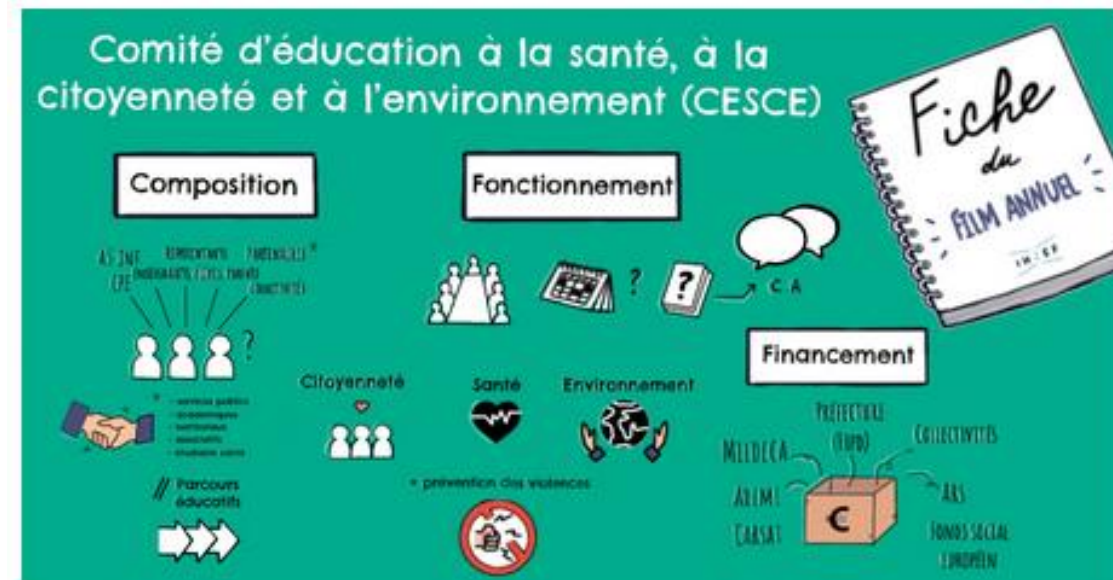
<https://eduscol.education.gouv.fr/5052/le-comite-d-education-la-sante-la-citoyennete-et-l-environnement-cesce>

Fonctionnement du CESCE

Le Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) est l'instance qui permet de mettre en œuvre la politique de l'établissement en matière d'éducation et de prévention dans ces trois domaines. Comme toutes les instances de l'établissement public local d'enseignement (EPL), le CESCE est réglementairement présidé par le chef d'établissement. Celui-ci peut déléguer cette présidence.

Sommaire

- [La fiche du Film annuel](#)
- [Objectifs](#)
- [Composition](#)
- [Fonctionnement](#)
- [Partenariats](#)
- [Financement des actions](#)
- [Nouveautés](#)
- [Boîte à outils](#)
- [Textes officiels](#)
 - [Dispositions codifiées](#)
 - [Loi](#)
 - [Circulaires](#)
 - [Textes relatifs à la laïcité et aux valeurs de la République](#)
- [Pour aller plus loin](#)





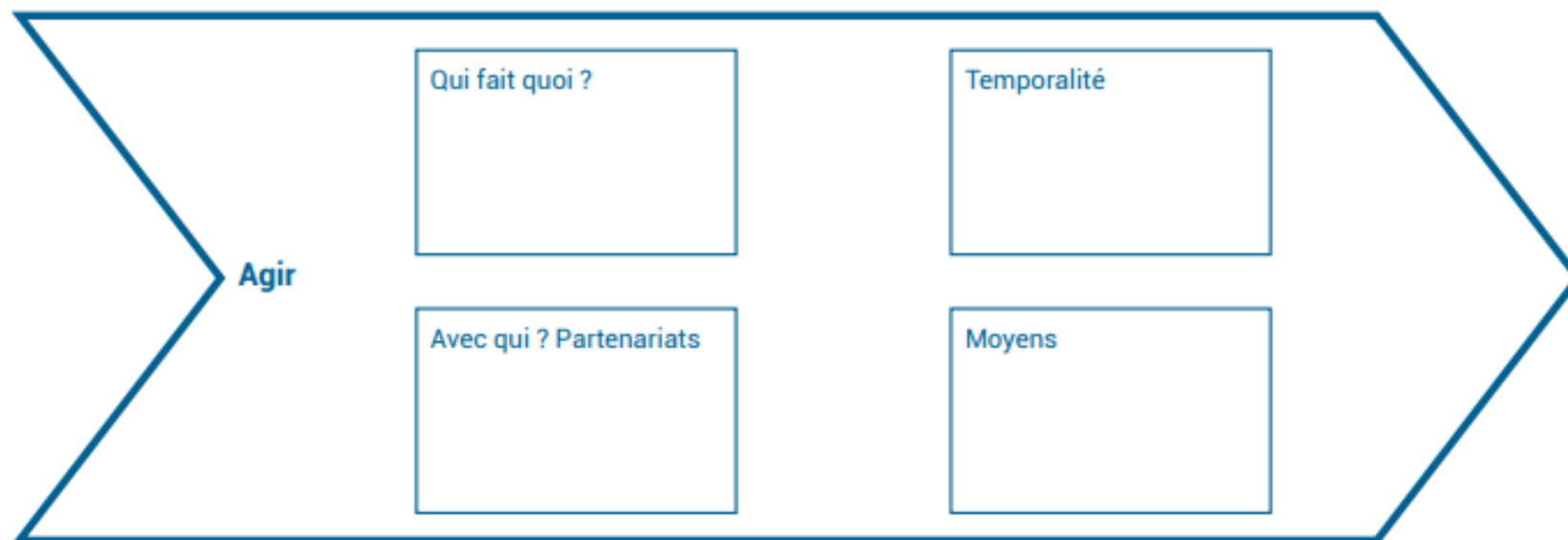
ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Modèle de fiches-outils à proposer en CESCE

Fiche étape 1 : Engager la démarche

Diagnostic - identifier les besoins, les demandes et les attentes	Objectifs - définir les axes prioritaires	Actions - mettre en œuvre par des projets et des actions
• Quels sont les besoins de l'école ou de l'établissement en matière de santé au sens large ? • Elaborer des indicateurs de suivi.	• Proposer la démarche Ecole promotrice de santé à l'ensemble de la communauté éducative ; • Sensibiliser les équipes éducatives à la promotion de la santé.	• Recenser les projets et initiatives déjà en cours et/ ou à envisager pour l'année scolaire • Ces projets peuvent-ils faire l'objet de partenariats ?
- - - - -	- - - - -	- - - - -





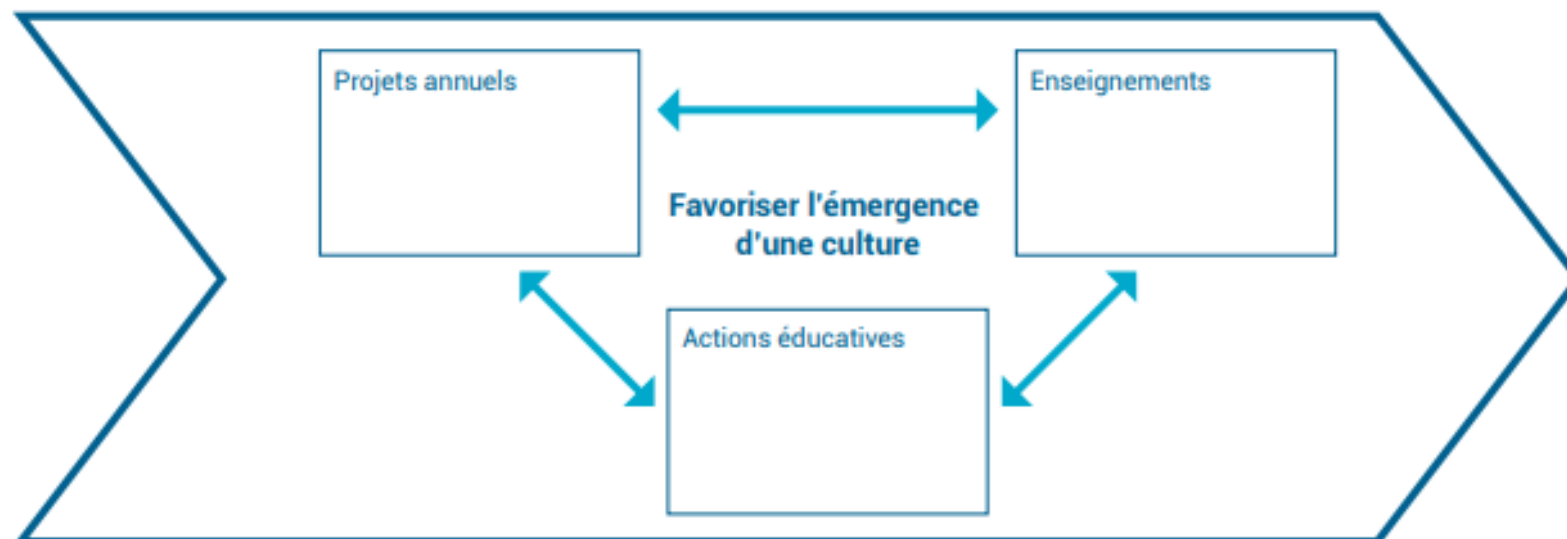
ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche étape 2 : Approfondir la démarche

Faire émerger une culture commune autour de la promotion de la santé au sein de l'école ou de l'établissement

Suivi et ajustement du diagnostic et des objectifs énoncés à l'étape 1	Formation - monter en compétences	Communication et valorisation
	• Identifier les besoins des équipes éducatives en matière de formation aux concepts et méthodes de l'éducation à la santé et de la prévention pour les membres ; • Proposer des FIL et des formations de bassin.	• Engager des premières actions de valorisation et de communication (événements, semaine de la santé, journées thématiques, etc.).
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-





ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche étape 3 : Déployer

Comment pérenniser mon école promotrice de santé ?

Retex - évaluer l'apport des actions et des projets mis en œuvre	Valorisation	Pérennisation
• Évaluation à partir du suivi des indicateurs élaborés à l'étape 1 et des ajustements effectués à l'étape 2.	• Faire savoir et faire connaître l'engagement de l'école ou de l'EPLÉ dans une démarche École promotrice de santé (site internet, presse locale, etc.).	• Envisager une programmation pluriannuelle et élargir les champs d'action
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Actualiser le diagnostic
et les moyens

Actualiser les besoins
en matière de formation
et les ressources en
fonction des retours
d'expérience

Améliorer et innover